

VIE EN CEN #2



25ÈME CONGRÈS DES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
NATURELLEMENT FONCIER !

ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025



**LIVRET
D'ACCUEIL**



Conservatoires
d'espaces
naturels

Conservatoire
d'espaces naturels
Pays de la Loire



Le coup d'envoi du **25ème Congrès des Conservatoires d'espaces naturels** sera donné le mercredi 26 novembre. S'ensuivront 3 journées riches et formatrices pour chacun, ponctuées de moments de partage et de convivialité !

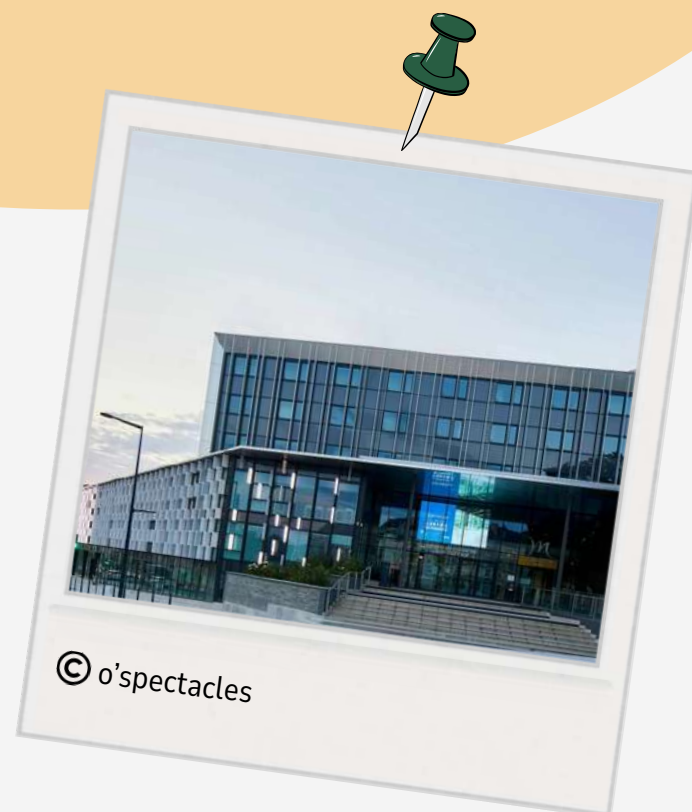
Le programme de cet événement a été construit de façon à réfléchir collectivement aux enjeux autour de la **maîtrise foncière et d'usage**, au cœur de l'action des Conservatoires d'espaces naturels. L'occasion de traiter de nombreux sujets comme les outils mobilisés et mobilisables ou encore les collaborations avec les autres opérateurs du foncier.

Les équipes du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire et de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels remercient les intervenants et les pilotes des différentes séquences ainsi que les partenaires techniques et financiers, sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

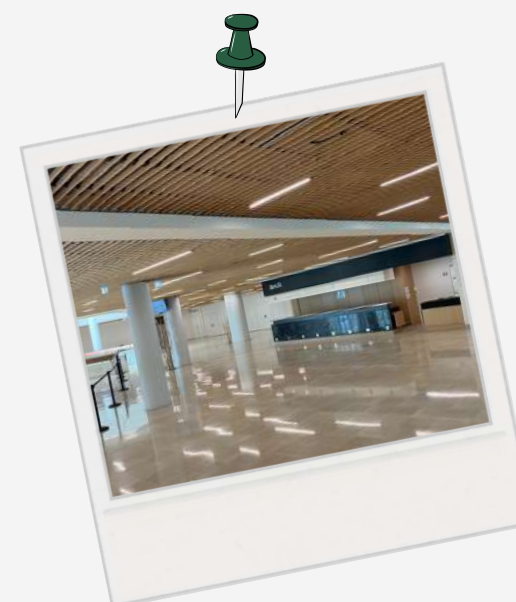


**25ÈME CONGRÈS DES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
NATURELLEMENT FONCIER !**

ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025



**BON CONGRÈS
À TOUTES ET TOUS !**



À NE PAS

OUBLIER !



Une gourde pour la sortie du samedi



Un accessoire pour le Photobooth



3€ pour le bar



De la joie et de la bonne humeur !



CONSIGNES ET SÉCURITÉ



Compte tenu du nombre important de congressistes, l'accès au Centre de Congrès pourra être soumis à un contrôle des sacs. Tout objet tranchant est strictement interdit.

**Nous vous remercions pour votre vigilance
et pour le port constant de votre badge.**

SOMMAIRE

01	INFORMATIONS PRATIQUES	p.3
	 Venir au Centre de Congrès	p.4
	 Plans du Centre de Congrès Jean Monnier	p.5
	 Programme	p.6
	 Informations diverses	p.11
02	SÉQUENCES DE TRAVAIL	p.12
	 Rencontres-métiers	p.13
	 Plénières	p.14
	 Ateliers	p.16
03	VISITES DE SITES	p.22
04	CONTACTS & PARTENAIRES	p.30





INFORMATIONS PRATIQUES



VENIR AU CENTRE DE CONGRÈS



Rejoindre le Centre depuis la **gare Angers Saint-Laud** :

- Boulevard du Maréchal Foch : 1.5km du Centre des Congrès : 22 min à pied
- Tram ligne A direction Avrille Ardenne : 4 arrêts : 10 min – Arrêt Centre de Congrès



Angers est desservie par les **autoroutes A11, A85, A87**.

Voici les temps de trajet en voiture depuis les grandes villes autour d'Angers :

- Nantes-Angers : 45 min
- Tours-Angers : 1h15
- Rennes-Angers : 1h45
- Paris-Angers : 2h30
- Bordeaux-Angers : 3h40

POUR SE GARER * :

- Parking du **Mail** : Avenue du 11 novembre 1918 pour le parking couvert et rue Bessonneau pour le parking ouvert / 350m du Centre des Congrès : 6 min à pied
- Parking **François-Mitterand** : 69 rue de Rennes - 400m : 6 min à pied
- Parking **Imbach** : 86 place Louis Imbach - 270m : 4 min à pied
- Parking du **Ralliement** : rue Saint-Maurille - 550m : 9 min à pied
- Parking **Bressigny** : 45 rue Bressigny : 16 min à pied

*parkings payants

CONTRIBUTION CARBONE

Le déplacement en Pays de la Loire générera l'émission de tonnes de CO₂ ; nous sommes donc collectivement responsables de limiter ces émissions en optant pour les solutions les moins émettrices. Mais parce qu'on ne peut avoir un événement sans émissions de CO₂, chaque congressiste contribue à hauteur de **10€ à une action de séquestration carbone dans les milieux naturels**, bonne pour le climat et la biodiversité.



© Ouest Congrès

CENTRE DE CONGRÈS JEAN MONNIER

📍 33 Boulevard Carnot, 49100 Angers

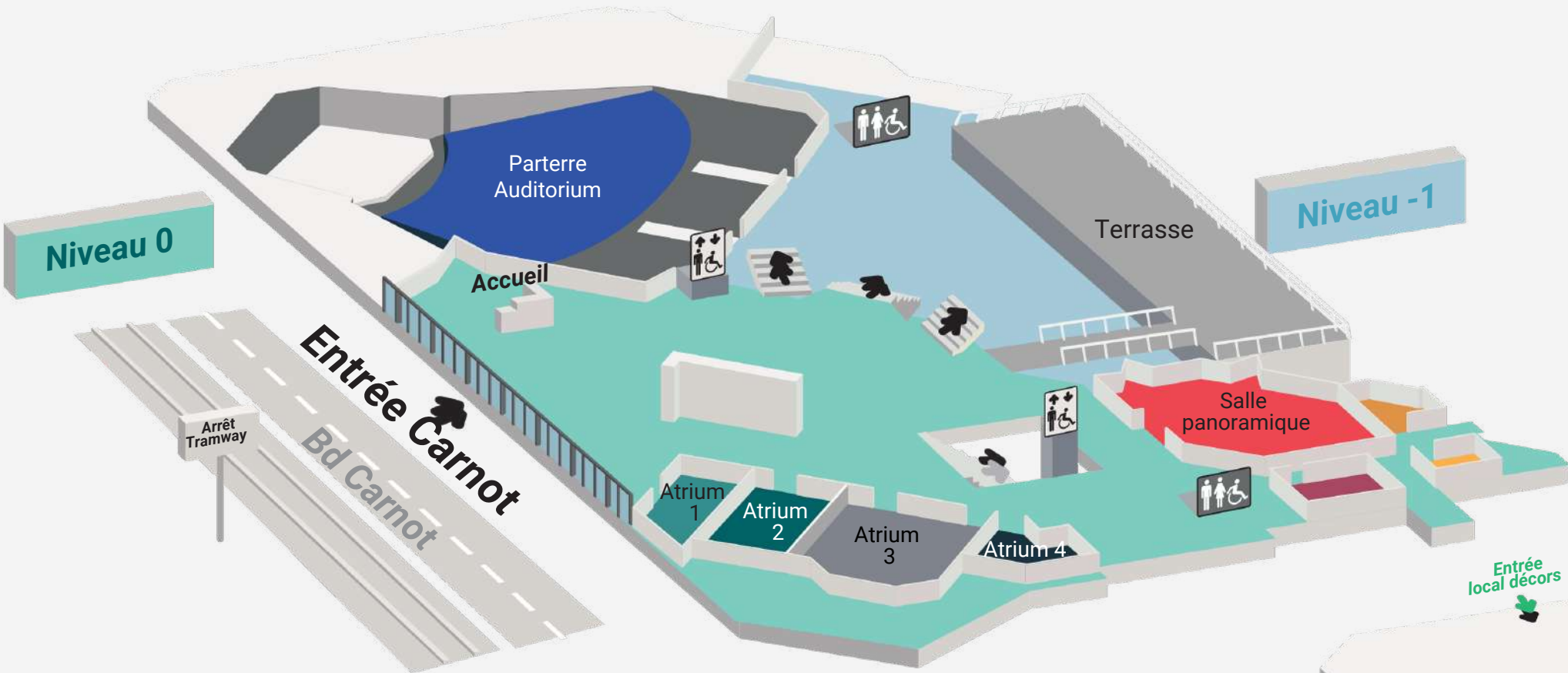


PLANS DU CENTRE DE CONGRÈS JEAN MONNIER

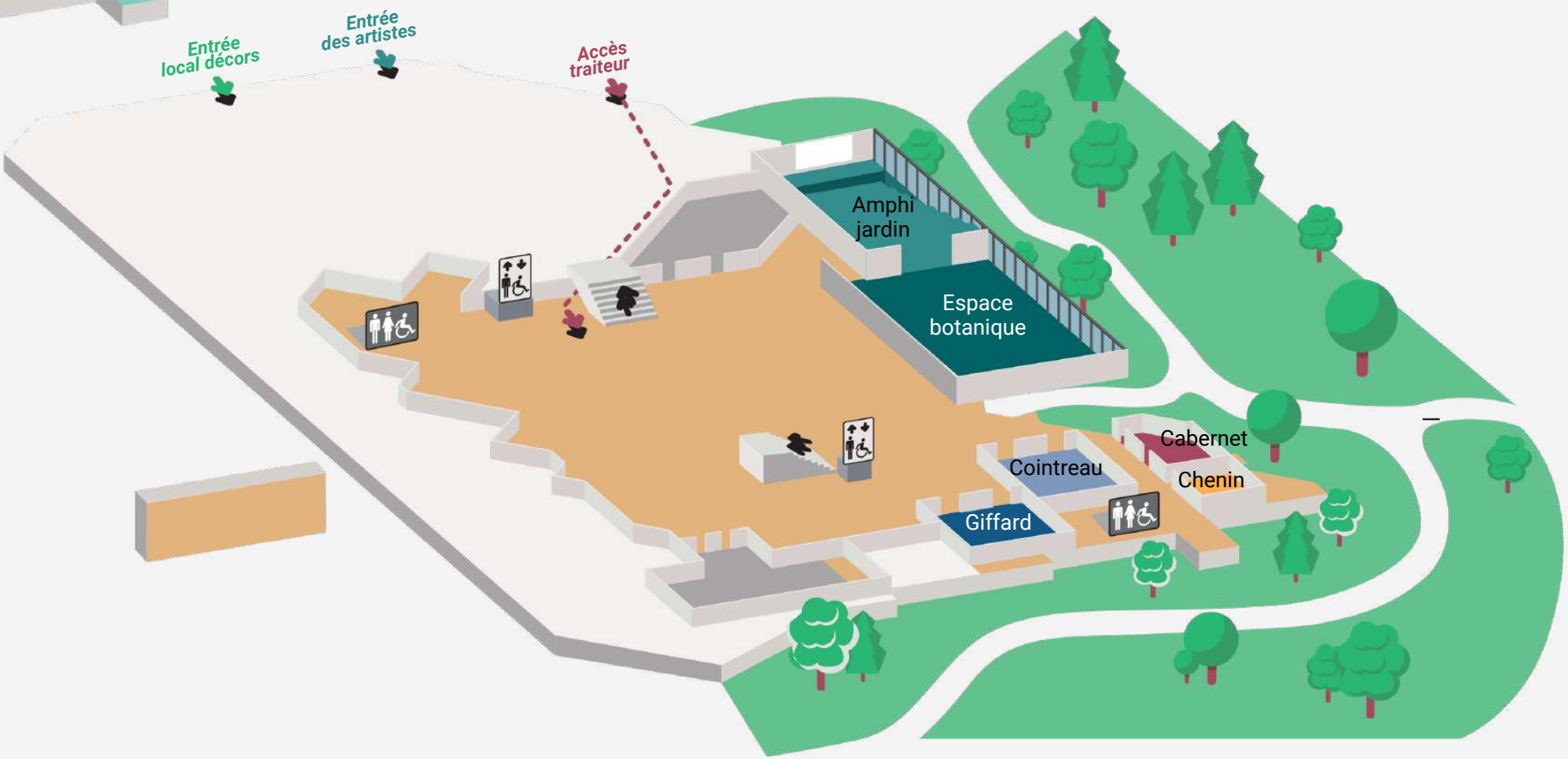
NIVEAU 1 ET 2



NIVEAU 0 ET -1



NIVEAU -2



PROGRAMME

MERCREDI 26/11

JEUDI 27/11

SAMEDI 29/11

22:00

Accueil des congressistes
À partir de 14h

Rencontres métiers
17h00 - 18h30

Visites/Film
19h00 - 20h30

Repas (Buffet)
20h00 - 22h00

CA de la Fédération
16h00 - 18h30

Réunion DP
19h00 - 20h30

Café d'accueil
8h30 - 9h30

Plénière d'ouverture
9h30 - 12h00

Déjeuner
12h30 - 14h00

Déambulations et
Marché local
13h30 - 15h00

Ateliers
15h00 - 18h00

Réunions diverses*
18h30 - 19h30

Déambulations et
Marché local
18h00 - 20h00

Buffet des terroirs + Boeuf Musical
20h00 - 22h00

Soirée dansante
22h00 - 02h00

Café d'accueil
8h30 - 9h30

Ateliers
9h30 - 12h30

Déjeuner
13h00 - 14h30

Photo de groupe - 14h30 - 15h00

Plénière de clôture
+ Remise pensées sauvages
+ passation 2026
15h30 - 18h30

Déambulations
18h30 - 19h30

Diner (Fouées)
20h00 - 22h00

Soirée dansante
22h00 - 02h00

Visites de sites &
visites dans la ville
8h00 - 15h00

*directeurs, salariés, managers intermédiaires

MERCREDI

1^{er} JOUR

Accueil des congressistes
À partir de 14h

Rencontres métiers
17h00 - 18h30

CA de la Fédération
16h00 - 18h30

Visites/Film
19h00 - 20h30

Repas (Buffet)
20h00 - 22h00

Réunion DP
19h00 - 20h30

 Le **Conseil d'administration** de la Fédération des
Conservatoires d'espaces naturels

La réunion des représentants du personnel

[illegible]

7

JEUDI

09:00	Café d'accueil 8h30 - 9h30	
10:00		☺
11:00	Plénière d'ouverture 9h30 - 12h00	
12:00		
13:00	Déjeuner 12h30 - 14h00	🍴
14:00		
15:00		
16:00	Ateliers 15h00 - 18h00	📖
17:00		
18:00		
19:00	Réunions diverses* 18h30 - 19h30	📖
20:00		
21:00	Buffet des terroirs + Boeuf Musical 20h00 - 22h00	🍴
22:00		
02:00	Soirée dansante 22h00 - 02h00	

*directeurs, salariés, managers intermédiaires

ZOOM SUR...

... LES DÉAMBULATIONS

Profitez de votre temps libre pour parcourir et découvrir le classique **buffet des publications**, la **boutique des Conservatoires**, ou encore le **marché local** dont le flyer de présentation vous est joint à cet envoi. Profitez aussi des nombreuses animations qui vous sont proposées : jeux en bois, fresque, tattoos, photobooth...
Pas le temps de s'ennuyer !

... LA SOIRÉE FESTIVE



Dégustez les mets régionaux du réseau lors de l'incontournable **Buffet des terroirs**.

Réception de vos denrées à **votre arrivée** (mercredi après-midi ou jeudi matin) à la **borne d'accueil spécifique**. Installation du buffet le mercredi entre **19h et 19h45 !**

Contact organisateur : Frédéric VAIDIE - 06 95 17 58 01
f.vaidie@cenpaysdelaloire.fr



En deuxième partie de soirée, ambiencez vous grâce au **Boeuf musical** et à la **soirée dansante** qui vous feront danser jusqu'à 1h30 du matin.
Moment convivial assuré !

Contact organisateur : Justine CELIS - 06 45 93 90 63
j.celis@cenpaysdelaloire.fr



VENDREDI

09:00

Café d'accueil
8h30 - 9h30

10:00

Ateliers
9h30 - 12h30

11:00

12:00

13:00

Déjeuner
13h00 - 14h30

14:00

Photo de groupe - 14h30 - 15h00

15:00

16:00

Plénière de clôture
+ Remise pensées sauvages
+ passation 2026
15h30 - 18h30

17:00

18:00

19:00

Déambulations
18h30 - 19h30

20:00

Diner (Fouées)
20h00 - 22h00

21:00

22:00

Soirée dansante
22h00 - 02h00

02:00

ZOOM
SUR...



SOUVENIRS DE NANCY !

... LA PHOTO DE GROUPE...

Merci de nous rejoindre dans le hall d'accueil à 14h30 pour la photo souvenir !

... LA PENSÉE SAUVAGE

Rendez-vous à l'issue de la plénière de clôture pour mettre à l'honneur des personnes particulièrement engagées dans la préservation de la nature en Pays de la Loire .



REMISE DE LA PENSÉE SAUVAGE

SAMEDI

Visites de sites &
visites dans la ville
8h00 - 15h00



DES VISITES DE SITES

Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire vous propose de découvrir une dizaine de sites qu'il préserve. **De manière générale, n'oubliez pas vos chaussures de randonnée ou bottes (pour celles et ceux qui vont dans des zones humides) !!!**



DES VISITES DANS LA VILLE

Première ville verte de France, Angers est reconnue pour sa qualité de vie au coeur du 3ème vignoble de France. Partez à la découverte de son patrimoine historique et culturel au travers de visites guidées passionnantes.



LIEU DE RASSEMBLEMENT : Université d'Angers - Campus Saint-Serge
40 rue de Rennes - 49100 ANGERS

Rendez-vous 20 minutes avant l'heure de départ pour récupérer votre panier repas !

INFORMATIONS DIVERSES

INFO BAR



Payez votre première conso 3€ (espèces ou carte) et profitez ensuite de l'open bar pendant toute la durée du Congrès !

! *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.*



MUSÉE DES SCIENCES NATURELLES

Profitez d'un accès gratuit au Musée des sciences naturelles d'Angers pendant toute la durée du congrès et sur simple présentation de votre badge.



SESSION FOOTING

Rendez-vous le jeudi 27.11 à 7h00 avec votre lampe frontale - arrêt de tram Farcy pour allier sport et convivialité.

2 boucles de 5 et 7,5 km vous sont proposées le long de l'étang Saint-Nicolas. **Un véritable moment de partage ouvert à tous les niveaux !**

Je m'inscris

Contacts organisateurs :

Denis LAFAGE - 06 10 81 35 34 - d.lafage@cenpaysdelaloire.fr

Sacha POULTIER - 06 27 40 38 55 - sacha.poultier@reseau-cen.org

NOUVEAU FILM DU CEN RHÔNE-ALPES

Sur la pause déjeuner du jeudi 27.11 et vendredi 28.11, découvrez les propriétaires fonciers du Conservatoire Rhône-Alpes dans leur **nouveau film diffusé dans l'Amphi Jardin au niveau -2.**



Des propriétaires fonciers s'engagent pour préserver la biodiversité !

Il.elle.s sont de plus en plus nombreux à faire confiance aux Conservatoires d'espaces naturels et à leur confier leurs parcelles par le biais d'un document contractuel. Dans un nouveau film, six propriétaires rhônalpins témoignent du plaisir et de leur motivation à poursuivre leur engagement aux côtés du réseau.



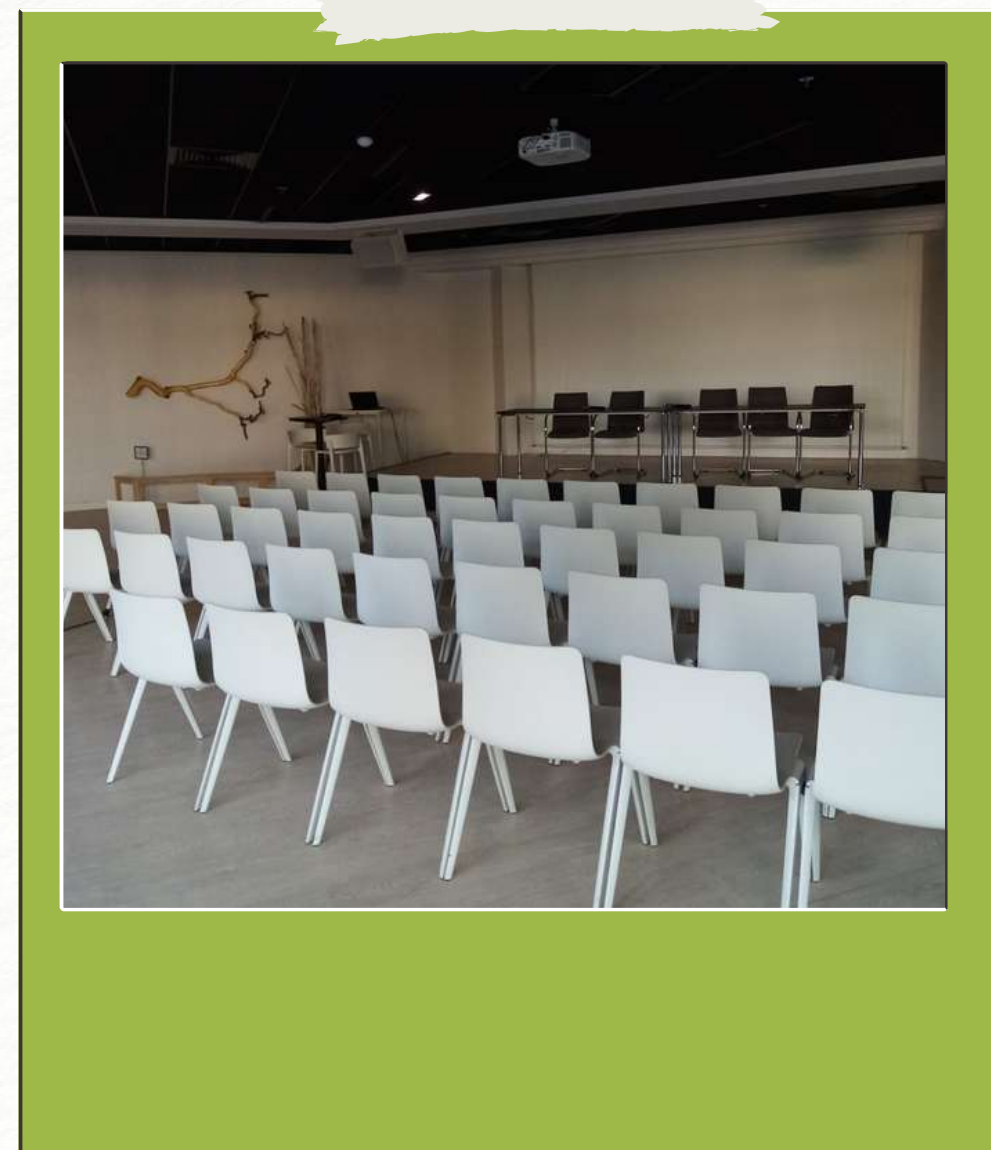
SÉQUENCES DE TRAVAIL



RENCONTRES MÉTIERS

17H - 18H30

-  **1- VIE ASSOCIATIVE** - Salle Grand Angle 2
-  **2- COMMUNICATION** - Salle Grand Angle 2
-  **3- ANIMATION NATURE / EEDD** - Salle Cabernet
-  **4- SCIENTIFIQUE** - Salle Giffard
-  **5- GESTION** - Salle Atrium 3
-  **6- FONCIER** - Salle Panoramique
-  **7- ANIMATION TERRITORIALE / NATURA 2000** - Salle Cointreau
-  **8- GÉOMATIQUE / SIG** - Salle Atrium 4
-  **9- ADMINISTRATIF / FINANCIER / RH** - Salle Atrium 2
-  **10- ANIMATION DE RÉSEAU** - Salle Atrium 1



PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

JEUDI 27 NOVEMBRE - 9H30 À 12H - AUDITORIUM



9H30 - 10H30 : DISCOURS D'OUVERTURE

- **Alain LAPLACE** - Président du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire
- **Christophe LÉPINE** - Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
- **Christophe BÉCHU** - Maire d'Angers et Président d'Angers Loire Métropole
- **Marie-Jo HAMARD** - Vice-présidente du Département de Maine-et-Loire
- **Philippe HENRY** - Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire
- **Célia DE LAVERGNE** - Directrice de l'eau et de la biodiversité au Ministère de la Transition écologique



10H30 - 11H30 : RETOURS D'EXPÉRIENCES DU RÉSEAU

- "Au fil de la Loire : l'action foncière du CEN Pays de la Loire" - **Arnaud COCHARD** et **Emmanuel LEHEURTEUX**
- "Le bois du Toaillon, l'histoire d'une donation à la Fondation" - **Julie BABIN**, Fondation Espaces naturels de France
- "Forêt, tourbière, prairie, une acquisition exceptionnelle de 115 ha aux portes du plateau de Millevaches" - **Erwan HENNEQUIN**, CEN Nouvelle-Aquitaine et **François GIROD**, Safer Nouvelle-Aquitaine
- "Pression foncière sur les prairies à Comté : une approche innovante pour préserver les tourbières" - **Manon GISBERT**, CEN Franche Comté



11H30 - 12H : CONFÉRENCE INTRODUCTIVE

Grand témoin : **Benoît GRIMONPREZ**, Juriste, auteur et professeur à l'Université de Poitiers - Administrateur de la Fondation Espaces naturels de France



PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

VENDREDI 28 NOVEMBRE - 15H30 À 18H30 - AUDITORIUM



15H30 - 16H45 : TABLE RONDE - L'ACTION FONCIÈRE DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS, AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

- **Muriel GOZAL** - Directrice générale de la FNSafer
- **Philippe VAN DE MAELE** - Directeur du Conservatoire du littoral
- **Marianne LOURADOUR** - Présidente de CDC Biodiversité
- **Alain SALVI** - Président du CEN Lorraine, Trésorier de la FCEN & administrateur de la Fondation Espaces naturels de France
- **Loïc OBLED** - Directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- **Gilles MARTIN** - Professeur émérite à l'Université de Nice (Intervention vidéo)



16H45 - 17H15 : SIGNATURE DE CONVENTIONS CADRES DE PARTENARIAT



17H15 - 18H00 : REMISE DES PENSÉES SAUVAGES

PASSATION POUR L'ORGANISATION DU CONGRÈS 2026 AU CEN...



ATELIERS DU JEUDI (15H - 18H)



1- CONTRATS AGRICOLES ET GESTION DES SITES NATURELS : COMMENT CHOISIR LES BONS OUTILS SELON LES CONTEXTES ?

Salle Panoramique

Les sites naturels sont des territoires foncièrement vivants, et les outils pour maîtriser les usages sont multiples. Cet atelier, qui regroupera retours d'expériences pratiques, témoignages d'agriculteurs et moments interactifs, explorera les différents contrats agricoles utilisés par le réseau des Conservatoires pour gérer et protéger les espaces naturels. À travers une présentation des outils contractuels disponibles (type BRE, CMD ou convention pluriannuelle de pâturage), l'atelier mettra en lumière le rôle clé de ces outils pour offrir une meilleure sécurisation du patrimoine naturel, tout en tenant compte des attentes des agriculteurs. Il permettra également d'alimenter la réflexion sur une stratégie réseau vis-à-vis de ces outils.



2- SÉQUENCE "EVITER-RÉDUIRE-COMPENSER" : ANTICIPER ET PLANIFIER LA MAÎTRISE DU FONCIER

Salle Atrium 3

Anticiper et planifier la mise en œuvre de la séquence ERC est fondamental pour sa réussite. Ce constat vaut tout particulièrement pour les enjeux fonciers de la séquence ERC, que ce soit à l'échelle du territoire (SCOT, PLU...), du projet d'aménagement ou du site accueillant la mesure compensatoire (compensation par la demande ou par l'offre). L'atelier permettra de présenter des retours d'expériences des Conservatoires d'espaces naturels et de ses partenaires visant à décrypter le contexte et ses enjeux, les points de vigilance, les éventuels écueils et les outils mobilisables.



3- LES OBLIGATIONS RÉELLES ENVIRONNEMENTALES : LES MOBILISER AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Amphi Jardin

Les ORE, contrats de protection de la biodiversité, sont largement déployées dans le réseau des Conservatoires d'espaces naturels sur tout type de milieux et de surfaces. A date, la centaine d'ORE protègent près de 1800 hectares de foncier.

Un tiers des propriétaires ayant signé une ORE avec un Conservatoire sont des personnes publiques. L'atelier propose d'explorer l'utilisation des ORE par et avec les collectivités territoriales, et en lien avec les différentes politiques publiques notamment sectorielles.



4- ATTENTION, VOUS ENTREZ DANS UNE ZONE DE PROTECTION FORTE (ZPF) !

Salle Grand Angle 1

Avant d'avancer, savez-vous où vous mettez les pieds ? D'où vient ce drôle d'acronyme "ZPF", à quoi ça sert, et surtout... quel intérêt pour les sites sur lesquels un Conservatoire d'espaces naturels détient une maîtrise foncière ou d'usage ? Cet atelier revient sur les bases de ce label encore récent : origine, critères, processus... Mais aussi sur les enjeux actuels et à venir, stratégiques voire financiers ! Un focus sera ainsi fait sur la dotation aménités rurales dont certaines communes peuvent bénéficier. Au programme : retours d'expérience et réponses à toutes vos questions. Alors venez découvrir le monde merveilleux des Zones de protection forte !

ATELIERS DU JEUDI (15H - 18H)



5- VERS UNE GESTION CONCERTÉE DU FONCIER DE L'ÉTAT : L'EXEMPLE DES TERRAINS MILITAIRES

Salle Atrium 2

Le ministère des Armées dispose d'un domaine foncier de 275 000 hectares, propriété de l'État, en grande partie utilisé pour l'entraînement des forces armées. Les terrains militaires, au statut foncier particulier et d'accès réglementé, ont échappé à l'étalement urbain et présentent de ce fait un intérêt faunistique et floristique souvent remarquable.

Au travers de retours d'expérience et d'échanges entre acteurs civils et militaires, l'atelier visera à mieux comprendre les outils juridiques mobilisables, à identifier les partenariats possibles et les leviers pour atteindre une gestion intégrée permettant de concilier préservation de la nature et exigences de défense.



6- PRÉSERVER ET RESTAURER LES MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES GRÂCE À L'ACTION FONCIÈRE

Salle Grand Angle 2

Si l'intérêt général de reconquête de la qualité de l'eau, de préservation voire de restauration des milieux aquatiques et humides semble reconnu, l'action à mener doit suivre un chemin parfois complexe. L'acquisition foncière et la maîtrise d'usage constituent des leviers stratégiques pour agir de façon pérenne en faveur de ces milieux précieux. Au travers de divers retours d'expériences et temps d'échanges, cet atelier abordera les différents outils existants, les acteurs impliqués, les stratégies élaborées, mais aussi les challenges que ces actions foncières peuvent représenter.



7- L'APPROCHE FONCIÈRE DANS DES CONTEXTES HORS MÉTROPOLÉ : QUELS ENSEIGNEMENTS EN TIRER?

Salle Atrium 4

Depuis la création des Conservatoires d'espaces naturels et du Conservatoire du littoral dans les années 70, la maîtrise foncière et d'usage est une stratégie de protection qui s'est imposée et développée en France. Mais sommes-nous les seuls en Europe et dans le monde à mettre en œuvre une telle stratégie ? Que font les autres pays ? Ont-ils des stratégies et des outils plus puissants ou très différents ? En outre-mer, dont le foncier possède des traits très particuliers, les stratégies métropolitaines sont-elles bien adaptées ? Cet atelier sera l'occasion d'entendre des témoignages d'approches différentes liées à des contextes géographiques et sociaux différents ; peuvent-ils nous inspirer ?



8- MOBILISATION FONCIÈRE : ANIMATION ET LEVIERS POUR IMPLIQUER LES PROPRIÉTAIRES

Salle Cointreau

Cet atelier s'adresse aux gestionnaires de sites souhaitant intégrer l'animation foncière comme un véritable outil de gestion. Il présentera une méthode pour concevoir, chiffrer et mettre en œuvre une animation foncière efficace (les principales étapes, les questions à se poser, les écueils à éviter...). Une étude sociologique menée par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes permettra d'illustrer les différentes typologies de propriétaires rencontrés sur le terrain. Un temps d'échanges collectifs sera également consacré aux pratiques de négociation et aux arguments à mobiliser pour convaincre les propriétaires de s'engager avec les Conservatoires d'espaces naturels.

5-8



9- QUAND LES INTÉRÊTS CONVERGENT : DES PARTENAIRES POUR MAÎTRISER LE FONCIER

Salle Giffard

Les terres agricoles et naturelles sont aujourd'hui la source d'intérêts divers et la préservation de la biodiversité portée par les Conservatoires d'espaces naturels converge souvent avec ceux d'autres acteurs. Si certains (comme la Safer dès lors qu'il s'agit de foncier agricole) semblent être des partenaires évidents, d'autres entités peuvent se révéler de précieux appuis lorsque les enjeux se croisent. A travers quelques exemples de partenariats réussis, découvrez comment des partenaires institutionnels, des associations pour l'agriculture paysanne, les Etablissements publics foncier, ou encore des entreprises aux objectifs pourtant éloignés peuvent parfois s'associer aux Conservatoires.



10- LES LEVIERS DE MAÎTRISE FONCIÈRE ET D'USAGE DES SITES

Salle Atrium 1

Cet atelier ambitionne d'esquisser les contours de divers leviers d'accès à la maîtrise foncière et d'usage que sont, d'une part, les droits de préemption (Safer et Conservatoire du littoral), et, d'autre part, la mise en œuvre de la procédure des biens vacants et sans maîtres.

Par ailleurs, un temps sera accordé au décryptage des ventes aux enchères qui sont de plus en plus mobilisées par les collectivités ainsi que les opportunités de stockage foncier.

Enfin, un exemple mettra en lumière une piste de partenariat avec des propriétaires singuliers : les établissements religieux.



ATELIERS DU VENDREDI (9H30-12H30)



11- INSTALLATION AGRICOLE ET BIODIVERSITÉ, QUEL RÔLE POUR LES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS ET LEURS PARTENAIRES ?

Salle
Grand Angle 1

Le renouvellement des générations en agriculture est un défi majeur mais aussi une opportunité pour construire de nouveaux projets agricoles durables, intégrant une forte dimension agroécologique, favorable à la fois à la biodiversité dans les territoires et aux revenus des agriculteurs.

A partir de retours d'expériences et de témoignages, l'atelier montrera comment les Conservatoires et leurs partenaires mènent à bien des projets concrets, favorisant l'installation en agriculture et la prise en compte de la biodiversité. Il s'agira notamment d'aborder la question centrale de l'accès au foncier, sujet majeur dans la création d'une entreprise agricole.



12- LE FONCIER, OUTIL ESSENTIEL DES COLLECTIVITÉS AU SERVICE DE LA FONCTIONNALITÉ ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES

Salle Grand Angle 2

Vous souhaitez accompagner et conseiller les collectivités pour la prise en compte de la fonctionnalité écologique des milieux naturels ? Comment l'action foncière des collectivités et des Conservatoires s'intègre dans les projets de territoires pour façonner un avenir écologique ?

L'atelier mettra en avant des retours d'expériences et des témoignages de l'échelle territoriale au local, notamment celui de Nantes Métropole et le travail de recherche de Laure Cormier, maître de conférence géographe de l'université d'Angers sur les transitions écologiques publiques. Nous échangerons sur la planification (hors mesures compensatoires), la continuité écologique, la stratégie foncière, les partenariats Conservatoires et collectivités.



13- LA MAÎTRISE FONCIÈRE DES CONSERVATOIRES À L'ÉPREUVE DU CONTENTIEUX : OPPORTUNITÉS ET RISQUES

Salle Atrium 4

La maîtrise foncière est au cœur de l'action des Conservatoires d'espaces naturels. En France, la propriété individuelle est un droit fort, constitutionnel. L'atelier rappellera ses fondements ainsi que les droits et obligations qui en découlent. Le recours contentieux pour le respect des droits de propriété est encore un usage marginal par les Conservatoires. À partir de retours d'expériences (emphytéose, occupation illégale, baux...), une réflexion collective sera menée sur les opportunités et risques d'un recours plus systématique au contentieux, dans un contexte de forte tension sur le foncier et de reconnaissance de la maîtrise foncière dans la Stratégie Aires Protégées (SAP).



14- FONCIER ET BASES DE DONNÉES : UNE COOPÉRATION GAGNANTE !

Salle Cointreau

La multiplicité des outils de protections foncières (acquisition, convention, ORE, etc.) génère au fil du temps une quantité considérable de données. Plusieurs défis s'imposent donc : comment stocker et suivre dans le temps l'ensemble de ces informations ? Sur quelles données s'appuyer pour gérer notre foncier ? Comment faciliter le travail des gestionnaires dans leur stratégie foncière ? Cet atelier nous amènera à répondre à toutes ces interrogations et à fournir des pistes de réflexions à chacun. En s'appuyant sur l'existant, réfléchissons ensemble aux outils de demain.

11-14

ATELIERS DU VENDREDI (9H30-12H30)

Salle Panoramique



15- PARTENAIRES OU CONCURRENTS ? CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS ET ACTEURS DE LA CHASSE : DROITS, DEVOIRS ET SYNERGIES FONCIÈRES

La chasse fait partie des usages et des acteurs pour la gestion de certaines espèces. Avec une pratique encadrée sur les sites gérés ou maîtrisés par un Conservatoire, il est important d'identifier les attentes de chacun dans un souhait de convergence d'actions. A l'échelle d'un territoire, les acteurs cynégétiques font partie des acteurs susceptibles de mener des actions foncières pour la sauvegarde d'espèces et de milieux naturels. L'atelier propose d'évoquer les droits et les devoirs relatifs à la chasse sur un site Conservatoire (droit de chasse, de chasser, de destruction, efficacité des différents modes de chasse), puis les complémentarités et concurrences foncières entre les Conservatoires d'espaces naturels et les acteurs de la chasse.

15-18



16- QUELLE ADAPTATION DES OUTILS FONCIERS À LA THÉMATIQUE CHAUVES-SOURIS ? QUELQUES EXEMPLES EN FRANCE

Salle Atrium 1

Depuis près de 30 ans, les associations protègent des gîtes à chauves-souris dans des espaces de taille réduite, en utilisant des outils fonciers classiques (acquisition, bail, convention) et d'autres plus récents et moins répandus (ORE, convention refuge). Cette thématique induit des accords sur des espaces anthropiques originaux et variés, nécessitant souvent des adaptations.

Les souterrains (carrières, mines, grottes, tunnels) et les bâtiments (habitations, églises, granges) engendrent des situations foncières originales pour la protection des espèces inféodées. Des exemples concrets permettront d'évoquer les spécificités de ces sites : désignation du bien, sécurité, responsabilité, intégration d'autres parties...



17- FONCIER FORESTIER DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS : PANORAMA, OUTILS ET PERSPECTIVES

Amphi Jardin

Ouvrez grand les yeux : la forêt est bien plus présente sur les sites des Conservatoires que vous ne l'imaginiez !

Les Conservatoires d'espaces naturels sont des acteurs importants en matière de foncier forestier. Venez découvrir le panorama de nos actions et discuter ensemble sur ces sujets. L'occasion de vous présenter le vademécum technico-juridique de l'action foncière des Conservatoires d'espaces naturels en forêt (une ressource précieuse dont vous ne pourrez plus vous passer !), et de s'attarder sur l'exemption du droit de préférence au voisin forestier. Et ce n'est pas tout... En avant-première, assistez à la présentation exclusive du bail forestier solidaire et écologique, porté par le Réseau pour les alternatives forestières et le fonds de dotation Forêt en vie.



18- LA PROTECTION FONCIÈRE, LE CŒUR DE L'ACTION DES CONSERVATOIRES : COMMENT IMPLIQUER LES CITOYENS ?

Salle Giffard

Les Conservatoires d'espaces naturels œuvrent chaque jour pour la protection de la biodiversité à travers la maîtrise d'usage et foncière. C'est la singularité de nos associations. Mais notre force réside aussi dans l'implication des citoyens et bénévoles qui partagent notre vision. Pour que nos actions soient mieux connues, reconnues, et portées collectivement, faisons de cette singularité un outil puissant de mobilisation et de sensibilisation. Un atelier qui vise à donner à chacun les clés pour contribuer à la protection foncière des milieux.

ATELIERS DU VENDREDI (9H30-12H30)

Salle Atrium 3



19 - LA STRATÉGIE FONCIÈRE, OUTIL STRUCTURANT POUR GUIDER ET RENDRE LISIBLE L'ACTION FONCIÈRE DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

Une stratégie foncière vise à organiser et prioriser les démarches foncières, en cohérence avec les besoins d'un territoire. Elle doit tenir compte de nombreux paramètres : les enjeux de biodiversité, les trames et connexions entre les sites, la fonctionnalité des milieux, les effets du changement climatique, mais aussi l'articulation et la complémentarité avec les démarches initiées par d'autres acteurs et les moyens mobilisables.

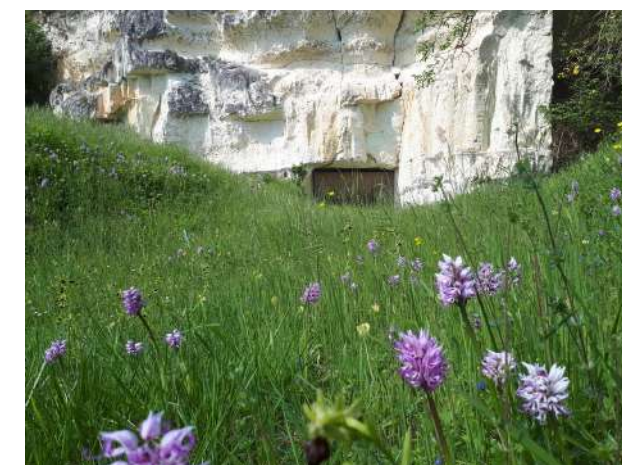
Cet atelier présentera plusieurs stratégies élaborées récemment par des Conservatoires à l'échelle de leurs territoires, seuls ou en partenariat, et explorera ainsi la diversité des approches méthodologiques.



20 - LA PHILANTHROPIE AU CHEVET DU FONCIER

Salle Atrium 2

Une grande diversité d'initiatives privées pour soutenir la nature émerge, ce qui nous oblige à adapter et renforcer nos pratiques. L'objectif de cet atelier est d'établir une cartographie des outils et des acteurs philanthropiques susceptibles de soutenir nos actions foncières. Au travers de regards d'experts et de retours d'expériences, une illustration des dispositifs mobilisables sera apportée. Un focus sera notamment fait sur le fonctionnement des donations et legs, les bonnes pratiques autour des financements participatifs. L'exemple d'un partenariat national décliné dans les territoires complétera ce tour d'horizon.



19-20



VISITES DE SITES



VISITES DE SITES

1 - LES RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES DE LA VALLÉE DU LOIR : SITES DES CAFORTS ET DES DUREAUX

DE LA LOIRE AU LOIR

Partez à la découverte de la vallée du Loir dans le département de la Sarthe. Hot-spot de biodiversité régionale, cette vallée alluviale accueille deux Réserves naturelles régionales (RNR) gérées ou cogérées par le Conservatoire. Entre prairie alluviale, coteau calcaire et ancienne champignonnière, la RNR du Coteau et prairies des Caforts regorge d'une grande richesse naturelle et patrimoniale. En remontant le cours du Loir jusqu'à Vaas, on découvre ensuite les prairies alluviales et les roselières de la RNR des Prairies et roselière des Dureaux, cogérée avec le Groupe sarthois ornithologique depuis 1994.

ANNULÉE

- Départ : 8h
- Retour : 15h
- Temps de trajet : 1h30
- Marche à pied : 3.5km
- Chaussures de randonnée ou bottes



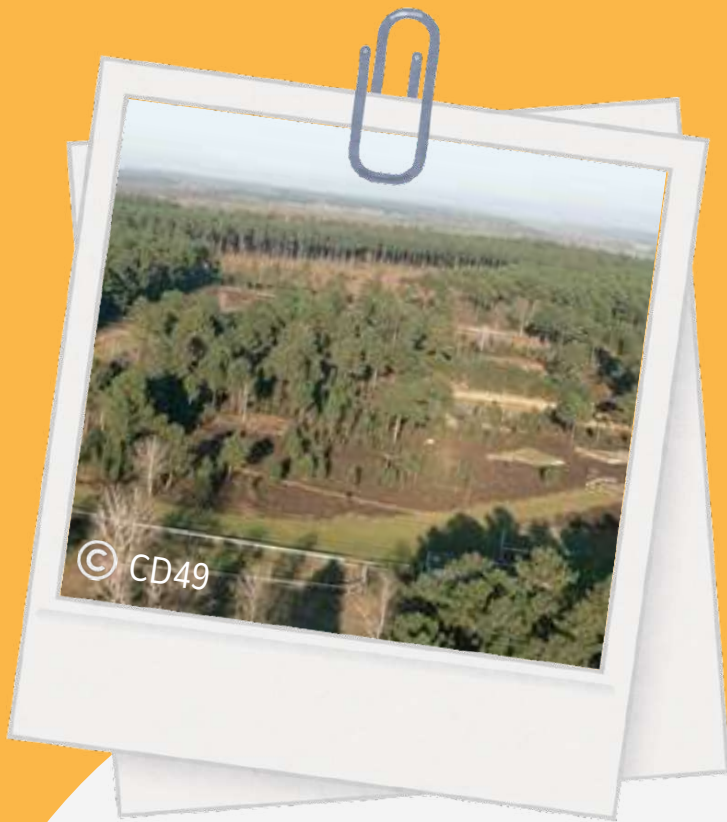
- Départ : 8h
- Retour : 15h
- Temps de trajet : 1h30
- Marche à pied : 3.5km
- Chaussures de randonnée ou bottes

2 - LE CAMP MILITAIRE D'AUVOURS

UN SITE PILOTE DU LIFE NATURARMY

Le camp militaire d'Auvours est administré par le 2e Régiment d'Infanterie de Marine. Situé à 15 minutes du Mans, il couvre environ 1000 hectares de boisements de pins, de feuillus, de landes, de sables mobiles et de zones tourbeuses. Depuis plus de 10 ans, le Conservatoire contribue à la gestion du site et réalise des inventaires naturalistes, notamment dans le cadre du LIFE NaturArmy. Trois kilomètres de parcours permettront d'avoir un bel aperçu de cet important réservoir de biodiversité pour la Sarthe, tout en abordant de manière plus générale le partenariat avec le Ministère des armées en Pays de la Loire et les autres acteurs impliqués.





- *Départ : 9h*
- *Retour : 12h30*
- *Temps de trajet : 35min*
- *Marche à pied : 2km*
- *Chaussures de randonnée*

3 - L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE BOUDRÉ

UNE VITRINE DE BIODIVERSITÉ LOCALE

Le Domaine de Boudré est une propriété départementale « Espace naturel sensible ». Situé dans une boucle du Loir et dans un environnement très représentatif des paysages de l'Anjou, il abrite une faune et une flore remarquables, caractéristiques des grandes vallées alluviales. Cette diversité paysagère et le passé rural et hippique du site, en font un endroit original. Le Département cherche à le valoriser dans une double vocation de préservation de la biodiversité et de conciliation des usages et avec un projet de Maison de la biodiversité.

VISITES DE SITES

4 - LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES CÔTEAUX DU PONT-BARRÉ

ON DIRAIT LE SUD... UN PARADIS POUR LES NATURALISTES, VIGNERONS, BERGERS OU
SIMPLES CONTEMPLATEURS

À seulement 25 km au sud d'Angers, la Réserve naturelle régionale des Coteaux du Pont-Barré est gérée par la LPO Anjou. Le Conservatoire intervient en appui pour le suivi de la flore, sur ce haut-lieu de la biodiversité angevine qui surplombe la vallée du Layon et ses vignobles. Les pentes ensoleillées et les escarpements rocheux des Coteaux du Pont-Barré abritent de nombreuses espèces végétales et animales d'affinité méridionale. Tout près, le site des Mortiers, propriété du Conservatoire, protège la plus grande population de Tulipes sauvages de l'ouest de la France. Échanges autour du foncier en contexte viticole et de l'animation foncière pour garantir la protection d'espèces emblématiques et sites sur le long terme seront au cœur de cette balade.



- *Départ : 9h*
- *Retour : 12h30*
- *Temps de trajet : 30min*
- *Marche à pied : 2km*
- *Chaussures de randonnée*

VISITES DE SITES

5 - LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES ÉTANG ET BOISEMENTS DE JOREAU

UNE MOSAÏQUE DE MILIEUX NATURELS !

Au sein du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, le site de Joreau est principalement constitué d'un étang et de boisements situés à un kilomètre de la rive sud de la Loire. L'étang de Joreau, à vocation piscicole, a été créé par les moines grâce à une retenue au XVIII^e siècle. Entre characées, amphibiens et odonates sur l'étang, flore et insectes sur les pelouses sableuses et boisements thermophiles et chiroptères dans les cavités proches, partez à la découverte d'une grande diversité de milieux et d'espèces. Le Conservatoire, le conservateur de la Réserve (gérée par le Parc) et la Commune vous présenteront les richesses de ce site, la mise en œuvre du plan de gestion et les importants travaux sur retenue, et les résultats de l'animation foncière visant à agrandir le périmètre de la réserve.



- *Départ : 9h*
- *Retour : 13h*
- *Temps de trajet : 50min*
- *Marche à pied : 2km*
- *Chaussures de randonnée*



- *Départ : 8h30*
- *Retour : 13h30*
- *Temps de trajet : 1h10*
- *Marche à pied : 2km*
- *Chaussures de randonnée*



6 - RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA FERME BOCAGÈRE DE LA CHAUFFETIÈRE

LA FERME EST UNE RÉSERVE !

Une propriété privée qui sera léguée à la Fondation Espaces naturels de France, une Réserve naturelle régionale, également labellisée Espace naturel sensible et gérée par le Conservatoire, et une éleveuse ancienne salariée du Conservatoire en cours d'installation: découvrez la Ferme bocagère de la Chauffetière, tout près du Château de la Turmelière où est né Joachim du Bellay.

VISITES DE SITES



- *Départ : 9h*
- *Retour : 12h30*
- *Temps de trajet : 45min*
- *Marche à pied : 1.5km*
- *Lampe (torche ou frontale) et chaussures de randonnée*

7 - CAVITÉS ET SITES DE REPRODUCTION À CHIROPTÈRES

RENDEZ-VOUS AU SOUS-SOL

Pas trop réveillés? Restez dans le noir et partez à la découverte de la Commune de Bois d'Anjou, site majeur pour les Chiroptères. Accompagnés de la LPO Anjou, animateur régional du Plan national d'actions, et de la Commune, vous descendrez sous terre pour admirer le patrimoine géologique et historique du Maine-et-Loire: des carrières de tuffeau devenues gîte d'hibernation à chauve-souris, que le Conservatoire et ses partenaires locaux protègent par des acquisitions foncières et des aménagements. Puis direction l'école et l'église du village, classés par arrêté préfectoral de protection de biotope, qui abritent d'importantes colonies en reproduction. L'occasion de discuter foncier « compliqué », aménagements et partenariats.

8 - DUNE DE SAINT-BREVIN-LES-PINS

ENTRE TERRE ET MER

Situées sur la côte atlantique, la Dune de Saint-Brevin-les-Pins constitue un paysage naturel emblématique de la Loire-Atlantique.

Véritable rempart face à la mer, elle représente le seul site d'accrétion côtière du département, contribuant ainsi à freiner l'érosion marine et à protéger les terres. Ce milieu abrite une faune et une flore remarquables, parfaitement adaptées à des conditions naturelles exigeantes. Afin d'assurer la préservation durable de cet espace sensible, l'État a choisi de rétrocéder le domaine public maritime (DPM) au Conservatoire du littoral. Depuis, un partenariat s'est instauré entre la commune de Saint-Brevin, le Conservatoire du littoral et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire, dans le but de mettre en œuvre un plan de gestion garantissant la protection et la valorisation de ce site fragile.



- *Départ : 8h*
- *Retour : 15h*
- *Temps de trajet : 2h15*
- *Marche à pied : 2km*
- *Chaussures de randonnée ou bottes*

VISITES DE SITES

9 - TOURBIÈRES DE L'ERDRE

AU PAYS DES TOURBIÈRES

En bordure de métropole nantaise, la Vallée de l'Erdre abrite environ 2000 ha de tourbières et marais sur lesquels les pressions sont importantes (extraction de tourbe, intensification agricole, périurbanisation, etc.). Vous marcherez au sein de l'un des joyaux régionaux, la Réserve naturelle régionale de la tourbière de Logné, propriété du Département de Loire-Atlantique, gérée par Bretagne Vivante, ou le Marais sauvage de Mazerolles. Aux côtés du Conservatoire, qui déploie une importante animation foncière sur la vallée, et anime un programme régional d'action en faveur des tourbières, du Syndicat mixte EDENN qui accompagne les études et restauration de zones humides, venez vous « entourber » dans cet écosystème passionnant.



- Départ : 8h30
- Retour : 13h30
- Temps de trajet : 1h15
- Marche à pied : 1.5km
- Chaussures de randonnée ou bottes



- Départ : 9h
- Retour : 12h30
- Temps de trajet : 35min



10 - NAVIGATION SUR LE « DERNIER FLEUVE SAUVAGE »

À LA DÉCOUVERTE DE LA PLUS GRANDE PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DU CONSERVATOIRE

Après une courte nuit, installez-vous confortablement sur le bateau la Ligériade et laissez-vous bercer au son du clapotis de la Loire sauvage. L'occasion de découvrir les travaux de rééquilibrage du lit de la Loire visant à redonner de l'espace de liberté au fleuve, projet d'envergure mené par Voies navigables de France, que le Conservatoire accompagne en tant qu'animateur du Contrat pour la Loire et ses annexes, en lien avec l'Agence de l'eau et la Région. La descente longera également l'emblématique site de la Prairie Bruneau puis l'île Meslet, deux espaces acquis par le Conservatoire en 2023 et 2024. L'occasion de parler stratégie et acquisition foncière, en lien avec les partenaires agricoles, sur cet axe ligérien d'importance majeure en termes de biodiversité.



- Départ : 9h
- Retour : 12h30
- Temps de trajet : 30min
- Marche à pied : 2.5km
- Chaussures de randonnée

11 - LA ROCHE DE MÛRS ET LE SITE DES VARENNES

ENTRE LOIRE ET LOUET

La Roche de Mûrs et le site des Varennes sont deux sites exceptionnels de la Commune de Mûrs-Erigné sur les plans paysagers et écologiques: le premier est une falaise dominant le Louet et la Loire du haut de ses 40 m, abritant pelouses et affleurements siliceux, fourrés et boisements thermophiles; le second est constitué de dépressions et boisement alluviaux, abritant des raretés floristiques et une belle communauté d'amphibiens. Le Conservatoire collabore avec la Commune depuis de nombreuses années via l'élaboration et l'animation de plans de gestion et la contractualisation d'ORE. L'occasion d'aborder cette thématique foncière, ses intérêts et contraintes vis-à-vis des multiples usages des deux sites.

VISITES DE SITES

12 - CHÂTEAU D'ANGERS ET SA TAPISSERIE DE L'APOCALYPSE

UNE EXPÉRIENCE GRANDEUR NATURE !

Au cœur du château d'Angers, partez à la rencontre d'un chef-d'œuvre unique au monde inscrit au patrimoine de l'UNESCO. Avec ses dimensions hors normes (103 m de long et 4,5 m de haut), la tapisserie de l'Apocalypse représente aujourd'hui le plus grand ensemble de tapisseries médiévales au monde. Poursuivez la visite en admirant la Maine et la ville d'Angers du haut des tours surplombant le château.



- Départ : 9h30
- Retour : 12h30
- Temps de trajet : 20min à pied du Centre de Congrès

VISITES DE SITES

13 · LES TRÉSORS DE L'ARBORETUM: BIBLIOTHÈQUE, HERBIERS ET JARDINS

LA DOUCEUR ANGEVINE

Né sous l'impulsion d'un botaniste distingué et dendrologue passionné, l'arboretum Gaston Allard d'Angers, est un parc public, avant tout consacré à l'étude et à l'observation d'essences acclimatées, originaires du monde entier. L'ancienne demeure conserve les herbiers d'imminents botanistes (Lloyd, Boreau, Bastard, Guépin, Préaubert, ...) ainsi qu'une belle collection d'ouvrages botaniques anciens. L'arboretum est aussi un parc de collections de 7 ha, où environ 1500 espèces s'acclimatent dans ses allées. Le conservateur du Museum des sciences naturelles rattaché à l'Arboretum vous fera découvrir toutes ces merveilles.



Attention : le nombre de places étant limité à 19 personnes pour cette sortie, il sera impossible de dépasser cette jauge et d'adopter le moindre changement le jour J.



**Changement de l'heure
de retour**

- Départ : 9h30
- Retour : 12h30
- Temps de trajet : 20min en transport en commun du Centre de Congrès

CONTACTS ET PARTENAIRES



CONTACTS ET PARTENAIRES

FÉDÉRATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

ÉLODIE MUSZKIETA - CHARGÉE DE MISSION ANIMATION RÉSEAU

elodie.muszkiet@reseau-cen.org

06 18 01 95 76

199 rue de la Juine - 45160 OLIVET

www.reseau-cen.org

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES PAYS DE LA LOIRE

SOLENN ROUSSEL - CHARGÉE DE COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL

s.roussel@cenpaysdelaloire.fr

06 20 49 09 93

LISA KUNZ - ASSISTANTE COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL

l.kunz@cenpaysdelaloire.fr

07 50 75 67 37

6 rue Arthur III - 44200 NANTES

www.cenpaysdelaloire.fr



CRÉDITS PHOTOS : CEN PAYS DE LA LOIRE ET FÉDÉRATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS